

ELECTIONS ORDINALES REGION SUD 2020

motivation



Lorenzo Roccaro

Sarl ROCCARO ARCHITECTURE



J'ai l'honneur et le plaisir d'être candidat aux élections régionales de l'Ordre sur la liste du syndicat des Architectes SA13.

Mon expérience professionnelle de 37 années acquise et construite au gré de mes différentes missions en qualité d'architecte d.p.l.g depuis 1984, de maître de conférence en droit des écoles d'architecture depuis 1996, d'élu adjoint au maire d'une commune durant deux mandats, d'ancien membre du Conseil d'administration de l'ENSA-Marseille (3 mandats) pourront servir « la chose publique ».

J'ai le désir de m'impliquer davantage dans des actions visant à toujours mieux faire connaître notre profession et à assurer la pérennité de son utilité publique.

Mon parcours professionnel et ma formation atypique d'architecte-juriste serviront à la satisfaction de cette mission de représentation d'intérêt public au service de la profession.

- Travailler à promouvoir une architecture de qualité en particulier dans le domaine du logement collectif,
- Participer à la diffusion de la culture architecturale et urbaine,
- Relever, le cas échéant, les insuffisances dans la mise en œuvre des politiques publiques et des pratiques des opérateurs privés,

ont toujours été le fil conducteur de mes pratiques professionnelles pour être force de proposition.

Cela implique nécessairement une grande capacité d'analyse et d'expertise des situations concrètes. J'ai pu me rendre compte à quel point, il existe souvent un décalage entre les objectifs visés par les documents de planification, d'aménagement et de gestion du territoire au regard des difficultés de leur mise en œuvre dans la réalité opérationnelle par le manque de pragmatisme de ceux qui rédigent les textes.

Cela implique également une grande ouverture d'esprit. Certains croient devoir systématiquement s'inscrire en faux par rapport à tout projet ou action émanant d'autrui, histoire d'affirmer une prétendue identité singulière. Il faut éviter la dualité car la dualité c'est exacerber la culture de l'EGO et donc s'installer dans la division. Or, le but à rechercher, dans toute action collective et projet collectif à fortiori d'intérêt général, c'est la synthèse et la fusion des points de vues. Notre rôle devant consister à donner de la cohérence au tout en guise de colonne vertébrale.

J'ai tracé mon chemin professionnel, non pas basé sur les oppositions mais sur la complémentarité.

Mon rôle d'élu, sans étiquette, en charge successivement de l'urbanisme, des travaux, de l'économie, du commerce, de l'écologie et du développement durable m'a permis de jouer un rôle pédagogique auprès des maîtres d'ouvrage en amont des opérations, une mission de conseil et d'aide auprès des différents services administratifs ou associatifs. Je prône et défends avec force, la recherche d'un haut niveau d'exigence quant à la qualité architecturale et urbanistique. « On n'a que l'urbanité qu'on mérite ».

En ma qualité de Maître de conférence en droit des écoles d'architecture, je voue à la pédagogie une véritable passion en mettant au profit des étudiants mes compétences de juriste spécialisé dans les domaines du droit immobilier public et privé et mon expérience d'architecte praticien depuis 1984. C'est aussi le défi que je relève en permanence de rendre digeste une matière difficile, et même de la rendre passionnante au résultat des questionnaires d'évaluation annuelle de mes enseignements.

Devenir Architecte conseiller de l'Ordre serait pour moi, un honneur dans ma vie professionnelle attaché à défendre une éthique, les valeurs d'une architecture, d'un urbanisme qualitatif, responsable et la valorisation du statut de l'architecte.